

Protégez votre enfant contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos

Dose à l'adolescence Pour les élèves de 7e année



Pourquoi votre enfant devrait-il recevoir le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (dcaT)?

- Le vaccin dcaT protège contre trois maladies: la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (mâchoire barrée).
- Le vaccin contre la coqueluche (toux coquelucheuse) donné aux jeunes enfants a tendance à perdre son efficacité à l'adolescence. Par conséquent, une dose de rappel est nécessaire.
- Pour aider à réduire l'incidence de coqueluche (toux coquelucheuse) dans le grand public et à protéger les bébés qui ne sont pas complètement immunisés.

Qui devrait se faire vacciner?

Les élèves de 7e année.

Qui ne devrait PAS recevoir ce vaccin?

- Les personnes qui sont allergiques à un des composants du vaccin ou de son contenant.
- Les personnes qui ont déjà reçu le vaccin à 12 ans ou plus.

Ce que vous devriez savoir sur la diphtérie, la coqueluche et le tétanos ...

- **La diphtérie** est causée par une bactérie qui infecte le nez et la gorge. Cette bactérie libère un poison qui déclenche les symptômes de la maladie. La diphtérie se propage par la toux et les éternuements.
- **La coqueluche** est causée par une bactérie et se manifeste un peu comme un rhume. La maladie se propage par la toux et les éternuements.
- **Le tétanos** est causé par une bactérie qu'on trouve dans la terre, dans la rouille, dans le fumier et dans les excréments humains. Une personne contracte la maladie lorsque la bactérie s'introduit dans une plaie ouverte.

Symptômes possibles de les maladies

Diphtérie	Coqueluche	Tétanos
<ul style="list-style-type: none">- troubles respiratoires- insuffisance cardiaque- paralysie	<ul style="list-style-type: none">- toux violente- étouffement- toux coquelucheuse- épisodes de vomissements (pouvant durer des semaines ou des mois)- mort (dans certains cas)	<ul style="list-style-type: none">- spasmes musculaires- convulsions- mort (dans certains cas)

Ce que vous devriez savoir sur le vaccin dcaT...

- est **SÉCURITAIRE** et très efficace pour la prévention des maladies;
- une injection protège contre ces trois maladies.

Ce à quoi s'attendre à la suite du vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos ...

- Les **effets secondaires courants** comprennent la douleur, une rougeur et une enflure au site d'injection, des maux de tête légers, de la fièvre et des douleurs musculaires.

À noter : Comme c'est le cas pour tous les vaccins, il y a un faible risque qu'une réaction allergique grave se présente. **Par conséquent, on demande aux élèves de rester sur place pendant au moins 15 minutes après l'administration du vaccin afin que les réactions immédiates possibles puissent être surveillées et traitées.**

Comment soulager la fièvre et la douleur...

- Une compresse froide sur le site d'injection peut aider à diminuer l'inconfort.
- Vous pouvez donner à votre enfant de l'acétaminophène (p. ex. Tylenol®) ou de l'ibuprofène (p. ex. Advil®).
- Ne **JAMAIS** donner de l'acide acétylsalicylique (ASA ou AspirinMD) aux enfants de moins de 18 ans, car ceux-ci risquent de développer le syndrome de Reye, une maladie grave qui touche le cerveau et le foie.

Ce que vous devriez savoir également...

- Si votre enfant fait de la fièvre ou a une maladie autre qu'un simple rhume, l'infirmière peut retarder l'administration de ce vaccin.
- Si le système immunitaire de votre enfant est affaibli par une maladie, une médication aux stéroïdes ou des traitements contre le cancer, la décision d'immuniser doit être prise en consultation avec votre médecin de famille.
- Si votre enfant a déjà fait une réaction allergique à un vaccin, ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre bureau local de Santé publique.
- Les effets indésirables ou les réactions inhabituelles ou particulièrement graves survenant dans les quatre semaines suivant l'immunisation devraient être signalés au bureau local de Santé publique. Veuillez consulter votre médecin si votre enfant fait une réaction grave.
- Contactez votre fournisseur de soins de santé si vous avez des questions sur l'immunisation.
- De plus amples renseignements sont affichés en ligne à l'adresse www.gnb.ca/santépublique